



Comite départemental FFME du Doubs

Compte-rendu de la réunion du comité directeur élargie aux Président de Clubs du 04 septembre 2015 à Besançon

Présents :

VERAT Virginie ENTRE TEMPS
BLANCHON Gilles USB BAUME LES DAMES
KIENE Jérôme CLUB RUDIPONTAIN PONT DE ROIDE
RELANGE Laurent LES TICHODROMES
SIMON Eric ENTRE TEMPS
POIRIER Frédéric BPA BETHONCOURT
SCHMIDT Vincent ENTRE TEMPS
AMIOT Jacques ADORR BESANCON
THIEBAUD Michel ROC'N LOUE
GIRARD André FROGGLE ROC
TISSOT Daniel VERTICOOL
PAILLARD Stéphan VERTICOOL

Excusés :

BARTHOD Ludovic VERTICOOL
BOUCHAN Luc PAS DE LEZARD
STEINER Quentin USB BAUME LES DAMES

ORDRE DU JOUR :

En début de réunion, Jacques AMIOT, nous a fait part de son souhait de quitter à la fin de l'année son poste de trésorier du CD. Merci à lui pour son investissement et son sérieux depuis plusieurs mandats dans la tenue de nos comptes. Avis aux amateurs pour les années à venir.

1. Etat d'avancement site Internet du CD

L'application compète a fait l'objet d'échanges pour affiner son contenu : l'objectif est de mettre en place un outil dans la console d'administration du site permettant de gérer à un endroit unique les compétitions, les inscrits, les résultats, etc.

L'utilisation de l'outil se ferait de la manière suivante :

- Import régulier automatique de la liste des licenciés *via le référent compétition (Frédéric Poirier) qui ira chercher sur le site Classin le listing des licenciés compétiteurs (extension SAV)*
- Intégration du calendrier des compétitions par le référent et annonce sur le site dans les événements à venir. Chaque référent des clubs intégrera l'affiche de leur compétition.

- Gestion des pré inscriptions :
 - par un responsable du club via un formulaire en ligne sur le site internet
 - par l'organisateur de la compétition. via le back-office
 - par un licencié lambda via son numéro de licence

- Si la compétition est totalement saisie, on donne la possibilité via le back-office d'extraire les données de la compétition dans un fichier Excel contenant :
 - la liste des inscrits prête à être remplie pour les résultats
 - la liste des non-inscrits des catégories concernées parmi la liste des licenciés

- Gestion des résultats :
 - directement en ligne
 - ou en important le fichier Excel rempli

- Affichage des résultats sur le site + Calcul automatique du classement général

Les contenus relatifs aux autres menus (accueil, discipline, site de pratique, etc) ont été rédigés par G. Blanchon et S Paillard et vont être envoyés à Révélateur pour qu'il puisse poursuivre la création du site. Echéance présentation pré-projet site internet : fin octobre et application compétition : fin novembre.

2. Bilan Percée de Clémont

Une quarantaine de grimpeurs ont répondu présent à l'invitation pour le contest du samedi et le repas du soir. De très bons retours et un bilan positif à tout point de vue. Un grand merci aux participants ainsi qu'aux Verticooliens et autres licenciés pour l'organisation.

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
buvette	148.40 €	bouteille de vin apéro et repas	56.50 €
inscription (compèt + Tshirt + repas)	934.00 €	boisson buvette	90.95 €
t shirt restant à vendre : 15 à 10 €	150.00 €	tarte flambée + dessert	408.00 €
vin et crémant non consommés	93.60 €	Tshirt	507.72 €
subvention Conseil Général	250.00 €	affiche, panneau, plastification	64.17 €
		affranchissement	35.00 €
	1 576.00 €		1 162.34 €
Bilan : + 413.66 €			

3. Bilan vente topos / Projet numérisation

Depuis le début de l'année ont été vendus :

- 250 topo de Rurey,
 - 500 topos de Baumes les Dames,
 - 200 topos de Clémont,
- pour une recette d'environ 11000 €.

Le projet de numérisation des topos proposé par la FFME au niveau national pour lequel le CD a été sollicité (pour les 3 topos cités ci-dessus) nous semble bien complexe et consommateur de temps (nécessité de reprendre tous les fichiers et de remettre en page les textes et autres infos) au regard des recettes possibles par le biais de ce mode de vente. Par contre, le CD souhaitant éditer un topo

départemental dans les deux trois années à venir, il faudra lors de sa création, prévoir et adapter les fichiers de ce dernier pour qu'il puisse être numérisable et vendu sous ce format.

4. Travaux et démarches en cours sur SNE

Site de Pont de Roide : des travaux de mises aux normes des relais ont été engagés depuis l'hiver passé par G. Blanchon avec l'aide des membres du club de Pont de Roide, de BPA et de Q. Steiner. Il reste encore un secteur à finaliser avant la fin de l'année. Ces travaux vont permettre la signature de la nouvelle convention FFME avec la commune de Pont de Roide.

Site de la Brème : une journée de rééquipement FFME –FFCAM est prévue le 10 ou le 11 octobre (si la météo ne s'y prête pas le 10). Objectif : remise aux normes de relais, installation de points supplémentaires pour sécuriser les départs de certaines voies, purges de blocs instables, amélioration des accès... Toutes les personnes motivées pour donner un coup de main sont les bienvenues. Contact pour info : gilles.blanchon@wanadoo.fr

Dossier demande de dérogation APPB : Le Groupe pèlerin Jura a été sollicité pour nous fournir les infos relatives aux oiseaux. Ces dernières devraient être disponible fin septembre et nous permettra de présenter ce dossier d'ici la fin de l'année.

Futur site d'Avanne : le site étant situé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique), nous devons rédiger un dossier d'évaluation d'incidence pour obtenir les autorisations. Le dossier est en cours de rédaction.

5. Réforme territoriale à venir.

En raison des changements à venir au niveau des régions, l'organisation des comités territoriaux (CR et CD) de notre fédération va être revue. Pour cela un comité de pilotage va être créé pour travailler sur le sujet pour notre future région Bourgogne –Franche Comté. Première réunion le 19 septembre à Dijon.

6. Questions diverses.

- Vincent Schmidt, notre vice président, ayant pris la fonction de Président dans une autre association souhaite également quitter ses fonctions au sein du CD. Merci à lui et bon vent dans ses nouvelles fonctions associatives.

- Virginie Verat, membre d'Entre-Temps souhaite intégrer le comité directeur mais cela ne pourra être possible que lors d'une prochaine assemblée générale.

- Etat d'avancement du projet de Structure Artificielle d'Escalade à Besançon : la ville de Besançon a réservé un terrain pour ce projet à Entre-Temps et participe financièrement à hauteur de 500 000 €. C'est un projet complexe au niveau fiscal et juridique et le budget est d'environ 2 millions d'euros. Deux groupes d'Entre-Temps planchent sur ce dossier, un premier sur les aspects financiers et un second sur les aspects techniques. Echéance des travaux : fin 2017.